

COMMISSION D'HYGIENE ET DES STATISTIQUES

*Compte-rendu de l'Assemblée du 26 mai,
(assemblée ajournée)*

Sont présents : MM. les échevins Dagenais, président, Nelson, Couture, Marchand, Major et Leclaire.

Résolu : Que les gardiens actuels des bains publics soient confirmés dans leur position et que lesdits bains soient ouverts le premier juin prochain.

Soumis l'offre de M. A. Bertin, pour la construction de "chalets de nécessité", dans la ville.

Résolu : De soumettre cette offre à la sous-commission chargée de faire rapport sur cette question.

—Soumise une lettre de l'Association des Maîtres-Plombiers provoquée par la communication de l'Association des Compagnons Plombiers, demandant certains amendements au règlement 268, le droit de pratiquer la plomberie dans les municipalités avoisinantes, et l'augmentation dans le nombre des inspecteurs de plomberie.

Ladite Association des Maîtres-Plombiers déclare dans sa lettre que le présent règlement couvre suffisamment les amendements suggérés ; que l'adoption d'un tel règlement dans les municipalités en dehors de la ville serait avantageuse pour ces municipalités ; qu'il serait désirable d'accroître le nombre des inspecteurs, cependant l'efficacité du bureau actuel serait accrue, si les inspecteurs n'étaient pas requis pour examiner l'ouvrage de plomberie, gratuitement, dans des cas autres que dans ceux qui constituent un danger pour la santé publique.

Résolu : Que ladite lettre soit reçue.

—Soumis un protêt de la municipalité de Delormier contre la "nuisance" causée par l'émanation provenant des Abattoirs de l'Est. M. Monty, avocat, se présente devant la Commission pour appuyer ledit protêt.

Résolu : Que le secrétaire envoie une copie dudit protêt à la Compagnie des Abattoirs, les pressant de faire cesser cette "nuisance", sans délai.

Résolu : Que le Médecin-Officier de Santé fasse visiter ledit abattoir, afin que le Département de Santé soit dans une position à pouvoir faire une preuve au sujet de cette prétendue "nuisance", si la cause se déroule devant les cours de justice.

Résolu : Que le dépôt de MM. Drolet, Dufour & Cie, fait en rapport avec le contrat pour les uniformes de la police sanitaire, leur soit remis, attendu que l'ouvrage a été fait d'une manière satisfaisante.

Résolu : Qu'en vue du rapport de l'ingénieur sanitaire, maintenant devant le Conseil, un rapport soit fait au Conseil, recommandant la construction dans l'intérêt de la santé publique, d'un égout dans l'avenue Lincoln, à partir de l'extrémité de l'égout actuel jusqu'à une distance de 120 pieds en allant vers l'ouest, conformément aux dispositions de l'article 544 de 64 Vict., Chapt. 58.

Sur motion de M. L'échevin Marchand, il est

Résolu : Que le Dr L.-J. Demers soit nommé sous-chef inspecteur des aliments et qu'il remplace le Dr J.-J. McCarrey durant sa maladie.

Les députations suivantes se présentent devant l'assemblée :

Les représentants des "Milk Shippers Association" : MM. R. Ness, président ; W. Graham, vice-président et W.-F. Stevens, secrétaire.

L'Association des Laitiers de Montréal : MM. J.-B. Côté, président ; E. Boucher, secrétaire.

La "Guaranteed Milk Co.," MM. W. H. Trenholme, directeur.

La Ligue du Lait Pur, Drs Evans et Cormier.

Etaient aussi présents le Médecin-Officier de Santé, le Bactériologiste de la Ville et les Inspecteurs de lait de la Ville.

Lues les communications de "La Société Médicale de Montréal," de la "Montreal Milkmen's Association," "Medico-Chirurgical Society" et du professeur T. McFarlane, analyste en chef du Revenu de l'Intérieur, Ottawa.

Le Président soumet la rédaction des règlements concernant les laiteries, les vaches à lait, l'emmagasinage et

HYGIENE AND STATISTICS COMMITTEE

*Report of Adjourned Meeting on Hygiene and Statistics,
26th May*

Present: Ald. E. G. Dagenais, M.D., chairman, Aldermen Nelson, Couture, Marchand, Major and Leclaire.

Resolved : That the present guardians of the public baths be confirmed in their positions and that the said baths be opened on the 1st June next.

Submitted offer of M. A. Bertin to establish "Chalets de Nécessité" in the city.

Resolved : That the same be referred to the sub-committee appointed to report on this question.

—Submitted letter from the Master Plumbers' Association, elicited by the communication from the Journeymen Plumbers, Association, asking for certain amendments to by-law 268, the practice of plumbing in neighboring municipalities, and an increase in the number of plumbing inspectors.

The Master Plumbers Association set forth in the said letter that the present by-law covered the ground suggested by the amendments sufficiently ; that the adoption of such a by-law in outside municipalities would be an advantage to the citizens of the same ; that an increase in the number of inspectors would be desirable, yet the efficiency of the present staff, if not required to test plumbing work free of charge in cases other than those in which there is danger to public health, would be increased.

Resolved : That the said letter be received.

—Submitted a protest from the municipality of DeLorimier against the nuisance caused by the emanation from the Eastern Abattoir. Mr. Monty, Advocate appeared before the meeting in support of the said protest.

Resolved : That the Secretary send a copy of the said protest to the Abattoir Company, urging them to abate the nuisance without delay.

Resolved : That the Medical Health Officer have the said abattoir inspected, so that the Health Department may be in a position to furnish evidence in connection with the alleged nuisance should the case come before the Courts.

Resolved : That the deposit of Messrs. Drolet, Dufour and Co., made in connection with the contract for the Sanitary Police uniforms, be returned to them, the work having been done in a satisfactory manner.

Resolved : That in view of the report of the Sanitary Engineer now before the meeting a report be made to Council recommending that in the interests of public health a public sewer be laid in the Lincoln Ave. from the end of the present sewer to a distance of 120 feet westwards, in accordance with the provisions of Art. 544 of Vict. 64, chap. 58.

On motion of Alderman Marchand, it was

Resolved : That Dr. L. J. Demers be appointed Assistant Chief Food Inspector, and that he replace Dr. J. J. McCarrey during his illness.

—The following deputations appeared before the meeting :

Representatives of the Milk Shippers' Association : Messrs. R. Ness, President ; W. Graham, Vice-President, and W. F. Stevens, Secretary.

Montreal Milkmen's Association : Messrs. J. B. Côté, President ; E. Boucher, Secretary.

Guaranteed Milk Company : Messrs. W. H. Trenholme, Director.

Pure Milk League : Drs. Evans and Cormier.

There were also present the Medical Health Officer, the City Bacteriologist and the City Milk Inspectors.

Read communications from the "La Société Médicale de Montréal", "Montreal Milkmen's Association", "Medico-Chirurgical Society" and from Prof. T. McFarlane, Chief Analyst of the Inland Revenue, Ottawa.

The Chairman submitted the draft of regulations concerning dairies, milchcows, storage and transportation of